

importante, non seulement pour les provinces maritimes, mais pour toutes les provinces du Canada ?

L'honorable député d'Ontario-nord (M. Grant) a fait remarquer, sans vouloir en faire un reproche au gouvernement, qu'il n'était pas question dans le discours du Trône de compléter l'œuvre de la Confédération en y amenant l'île de Terre-Neuve. Je le félicite du courage dont il a fait preuve en signalant cette omission. Cette attitude est digne de la haute estime que j'ai toujours eu pour lui. On a appelé Terre-Neuve "la sentinelle du Saint-Laurent". J'aimerais qu'on pût dire "la sentinelle du Canada", dans le Saint-Laurent, en faisant de cette île une partie de la Confédération canadienne dont nous sommes si fiers.

Au cours du débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, l'an dernier, je disais qu'il serait à l'honneur de ce pays de prendre l'initiative d'entamer des négociations avec le gouvernement impérial pour régler une fois pour toute cette irritante question des droits de la France sur les rives de Terre-Neuve et de soumettre ensuite aux habitants de cette colonie des propositions acceptables pour les engager à faire partie de la Confédération canadienne. Il y a quelque temps, il a été question dans les journaux que certaines démarches avaient été faites dans ce sens, mais il n'en est pas fait mention dans les journaux. J'espère que le gouvernement n'est pas resté inactif et que l'honorable premier ministre sera en mesure de nous donner des renseignements sur cette très importante question.

J'ai déjà dit un mot de la haute commission mixte. L'an dernier, l'honorable député de Norfolk-nord (M. Charlton) avait déclaré que cette commission se réunirait probablement de nouveau dans un avenir prochain. Cette déclaration n'a jamais été contredite, et j'aimerais à entendre l'honorable premier ministre nous dire où nous en sommes sur cette question. La commission existe-t-elle encore, et doit-elle se réunir de nouveau ? L'honorable premier ministre a assez de mémoire pour se rappeler le temps où il reprochait au gouvernement conservateur son impuissance d'arriver à une entente avec les Etats-Unis sur une foule de questions de la plus haute importance pour les deux pays. Il n'a certainement pas oublié qu'un jour un député de l'opposition est allé à Washington dire au gouvernement des Etats-Unis que celui-ci pourrait obtenir des conditions plus avantageuses quand l'honorable premier ministre actuel serait au pouvoir.

J'ignore si la rumeur était vraie ou fausse, mais je sais que nos adversaires parlaient avec complaisance de ce qu'ils feraient, si l'administration des affaires du pays leur étaient confiée.

A plusieurs reprises l'honorable premier ministre a avoué à la Chambre qu'il avait changé d'idée et il est maintenant convain-

cu que les Etats-Unis n'ont que leur propres intérêts en vue et qu'un avantage que le Canada aurait à leur offrir aurait plus d'influence pour amener un heureux résultat que toutes les belles façons que l'honorable premier ministre du Canada pourrait faire à nos voisins.

Il est évident que l'honorable ministre du Commerce (sir Richard Cartwright) n'a pas renoncé à ses anciennes illusions, car, il y a quelques semaines à peine, il déclarait à Toronto qu'une des raisons qui pourraient nous décider à adopter une politique de préférence commerciale entre les différentes parties de l'empire, c'est que cette politique pourrait éventuellement nous obtenir la réciprocité avec les Etats-Unis. Pour ma part, M. l'Orateur, je considère que cette question de commerce de préférence mutuelle entre les différentes parties de l'empire doit être envisagée à un point de vue plus élevé. Nous devrions l'étudier et la discuter avec l'espoir que l'établissement de relations commerciales plus étroites entre les colonies et possessions britanniques et la mère-patrie aura pour résultat de resserrer les liens qui unissent toutes les parties de l'empire. Et même si on examine la question au point de vue purement matériel, l'honorable ministre du Commerce et l'honorable premier ministre devront admettre que notre marché est en Angleterre et non aux Etats-Unis. C'est pourquoi je diffère entièrement d'opinion avec l'honorable ministre du Commerce quand il déclare que nous ne devons accepter une politique de préférence commerciale entre les différentes parties de l'empire que comme un moyen d'obtenir la réciprocité avec les Etats-Unis.

Passons maintenant à une autre question qui se rattache à celle de la haute commission mixte et au sujet de laquelle l'honorable premier ministre a fait plusieurs déclarations non seulement dans cette Chambre, mais dans plusieurs autres circonstances en dehors de cette enceinte. Il se dit en faveur d'une plus grande liberté pour la négociation de nos traités. Si je le comprends bien, il réclame pour le Canada le droit absolu de négocier ses propres traités avec tous les autres pays, et il ne veut pas que ce droit puisse être restreint ou rendu illusoire par une influence impériale quelconque.

Or, mon honorable ami n'a pas toujours été de cet avis, car lorsque durant la dernière session, et la session précédente, je crois, j'ai prétendu que le gouvernement fédéral, en opposant son veto à certaines lois votées par la législature de la Colombie Anglaise, ne considérait pas exclusivement l'intérêt du pays, il donna comme excuse que cette attitude du gouvernement était dictée par les intérêts de l'empire. Je n'ai jamais prétendu méconnaître les intérêts de l'empire, mais je faisais remarquer, à cette occasion, que cette même loi révoquée dans la Colombie Anglaise, avait reçu la sanction impériale dans d'autres possessions de l'empire. Je suis en faveur de toute augmentation d'attri-